

# Quiz vérifie tes connaissances...

- 1- Tu veux traverser une route avec un passage piéton, mais un bus arrive doucement:  
Oa- tu attends de voir si le bus marquera un temps d'arrêt pour pouvoir traverser en sécurité.  
Ob- tu traverses parce que les piétons sont prioritaires.  
Oc- tu traverses en courant avant que le bus n'arrive, d'autant plus qu'il ne roule pas vite.
- 2- Tu veux traverser la route, mais pas de passage piéton :  
Oa- tu ne peux pas traverser, car c'est dangereux.  
Ob- tu peux traverser en courant le plus vite possible.  
Oc- tu traverses là où tu peux voir les voitures en face de toi le plus loin possible de chaque côté.
- 3- Le panneau indique qu'un passage piéton est proche pour traverser la chaussée, que fais-tu ?  
Oa- tu traverses là où tu es  
Ob- tu vas jusqu'au passage pour traverser
- 4- Deux cyclistes peuvent-ils rouler de front (côte à côte) sur une route ?  
Oa- non  
Ob- oui, en permanence, sur les routes larges  
Oc- oui, mais seulement le jour et en se remettant en file indienne si la voiture souhaite les dépasser
- 5- Après un choc important, est-il nécessaire de remplacer son casque même s'il ne semble pas endommagé ?  
Oa- oui  
Ob- non
- 6- Sur un vélo, les feux avant et arrière sont :  
Oa- facultatifs  
Ob- obligatoires
- 7- À vélo, le port du gilet jaune rétro-réfléchissant est obligatoire hors agglomération de nuit et par visibilité réduite  
Oa- oui  
Ob- non

1a - 2c - 3b - 4b - 5a - 6b - 7a

cotesarmor.fr



Côtes d'Armor  
Le Département



Dpt122/DIRCOM/KL/07/2020



À pied ou à vélo  
se déplacer  
en toute sécurité

Côtes d'Armor  
Le Département

